

Publication spéciale Stage CPE jeudi 4 avril 2019

Le SNES-FSU propose tout au long de l'année des stages de formation syndicale.

Votre section académique propose un stage spécialement destiné aux CPE le jeudi 4 avril 2019.

Nous recevrons à cette occasion Evelyne BECHTOLD-ROGNON, professeur de philosophie, auteure de « Pourquoi joindre l'inutile au désagréable ? ».

Par le biais de son ouvrage, Evelyne BECHTOLD-ROGNON nous apportera des outils pour comprendre et lutter contre le nouveau management public et les pressions hiérarchiques.

L'évolution des pratiques de management dans l'Éducation nationale pèse sur nos conditions de travail. Cette rencontre sera l'occasion, pour nous, de débattre, par la suite, des perspectives collectives et de nos revendications syndicales.

Nous prendrons aussi le temps, dans l'après-midi, de vous exposer l'actualité riche qui concerne notre corps : statut dérogatoire, PPCR, avancement d'échelon, rendez-vous de carrières, conditions de travail et tout ce que le SNES/FSU entreprend pour les améliorer et faire respecter nos droits collectifs.

Nous espérons vous y retrouver nombreux !

Loïc Sanchez, secteur CPE, SNES-FSU Versailles
Courriel : cpe@versailles.snes.edu



Sommaire
p. 1 : Présentation du stage
p. 2 : Modalités d'inscription et modèle d'autorisation d'absence

Signez et faites signer la pétition en ligne sur le site de la FSU :

<https://liberte-expression.fsu.fr/>

STAGE ACADÉMIQUE SPÉCIAL CPE

Ce stage est ouvert aux CPE syndiqués et non syndiqués.

INFORMATIONS PRATIQUES

→ Quand ?

Le jeudi 4 avril 2019 de 9h30 à 16h.

Attention : prévoir la période de vacances et déposer l'autorisation **avant le 22 février 2019 !**

→ Où ?

Section académique du SNES-FSU

3 rue Guy de Gouyon du Verger

94112 Arcueil CEDEX

Transports : RER B (Arcueil Cachan)

INSCRIPTION

1) S'inscrire au stage auprès de la section académique SNES-FSU via le formulaire en ligne disponible sur notre site versailles.snes.edu rubrique « CPE ».

2) Si vous travaillez le jeudi, remettre au chef d'établissement au moins un mois avant la date du stage une demande d'autorisation d'absence adressée à la Rectrice (voir ci-dessous).

Date limite de remise de la demande d'autorisation d'absence : avant le vendredi 22 février 2019.

MODÈLE DE DEMANDE DE CONGÉ POUR FORMATION SYNDICALE

À ADAPTER EN FONCTION DE VOTRE SITUATION
(À reproduire et à déposer **au plus tard le 22 février 2019**)

NOM Prénom

Grade et Fonction

à Madame la Rectrice
Établissement
S/c de M. (1)

Madame la Rectrice,

Conformément aux dispositions (2)

- de la loi n° 84-16 du 11.01.1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires,
- de la loi n°82-997 du 23.11.1982 relative aux agents non titulaires de l'État pour la formation syndicale,
- et du décret n° 84-474 du 15.06.1984, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le jeudi 4 avril 2019 pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera à Arcueil.

Il est organisé par le Secrétariat académique du SNES, sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté publié au J.O. du 5.02.93).

À

Le

Signature

(1) Nom et qualité du chef d'établissement, cette demande doit être transmise par la voie hiérarchique

(2) Indiquer les références correspondant à votre situation (titulaires : 84-16 ; contractuels : 82-997)

Tél. : 01.41.24.80.56
Mail : s3ver@snes.edu
Site : versailles.snes.edu
Twitter : @SNESVersailles



The logo features the word 'snes' in a stylized font with 's' in blue, 'n' in green, 'e' in pink, and 's' in yellow. Below it, 'fsu' is written in blue and 'Versailles' in pink. A stylized figure of a person with arms raised is integrated into the 'e' of 'snes'.